

<https://www.afpen.fr/Se-recentrer-sur-les-pratiques.html>



Se recentrer sur les pratiques professionnelles ?

- FORUM DE DISCUSSIONS - Retour sur les fondamentaux de la psychologie à l'école -

Date de mise en ligne : lundi 18 décembre 2017

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Un retour sur le passé récent pouvant alimenter les débats associatifs d'aujourd'hui

Un article du bulletin de l'AFPS, Echanges 2002 :

Se recentrer sur les pratiques professionnelles ?

de Jean-Claude GUILLEMARD (Essonne) ex président de L'AFPS (ex-AFPEN).

Le SNUIPP, syndicat d'enseignants majoritaire dans le premier degré a organisé sa deuxième université d'automne visant à transformer l'école en réfléchissant sur les pratiques par le dialogue entre praticiens et chercheurs*1.

L'AFPS association de psychologues scolaires, majoritaire dans le premier degré consacre depuis plusieurs années une énergie considérable dans un combat politique visant à obtenir un statut pour les psychologues de l'éducation nationale*2.

Parallèlement, les départements recherche et formation de l'association peinent à trouver leurs contenus et leur mode de fonctionnement et ne rassemblent qu'un nombre modéré d'administrateurs dans leurs activités Le département publications à certes de belles réussites, de même que la revue Psychologie & Education , mais la place des professionnels exerçant leurs fonctions dans l'école y reste limitée .

Nicole GENEIX, Secrétaire générale du SNUIPP déclare (op cit.p 34) " Le syndicalisme enseignant avait trop pris ses distances avec les questionnements professionnels " et plus loin, " personne n'attend plus la grande réforme faite par un ministre ou des experts qui nous donneraient un texte miracle . Ce qui nous intéresse, c'est de trouver les leviers essentiels qui vont enclencher la dynamique pour faire évoluer l'école et que ces changements concernent toutes les écoles et tous les enfants "

Dans le courrier de préparation de la rencontre régionale de Biscarosse, la déléguée AFPS de la Gironde , se demandait-en faisant notamment référence aux éditoriaux d'Echanges -si ce qui apparaissait des activités de l'association n'était pas loin des préoccupations principales des psychologues scolaires .

Ces interrogations ne sont pas propres au Sud Ouest, dans nos AG départementales ou régionales , si la question de la défense des intérêts moraux et matériels des psychologues scolaires (ce qui est la vocation syndicale par excellence)revient régulièrement notamment autour de problèmes de surcharge de travail, de stress et d'épuisement professionnel et de conflits avec la hiérarchie , les psychologues récemment sortis de formation aussi bien par la voie du DEPS que par l'expérience de faisant fonction avec DESS, nous posent des questions concrètes et nous demandent des réponses pratiques :

• comment rédiger un compte rendu et comment transmettre l'information aux parents et aux enseignants ,
• quelle utilité donner à la "feuille verte" ?

• comment organiser la gestion des dossiers : quoi, comment combien de temps les conserver ?

• comment se positionner entre la déontologie qui n'a pas force de loi et la loi qui peut s'opposer à la déontologie ex : un commissaire de police me demande un rapport sur un enfant dont la famille va être mise en examen ... ?

• quels outils utiliser et quelles méthodologie mettre en oeuvre dans telle situation particulière ?

• ...

Faudrait il alors abandonner la défense de la psychologie à l'école par la voie du partenariat avec les autres organisations ? Certainement pas .

Se recentrer sur les pratiques professionnelles ?

Faut-il y consacrer autant de temps d'énergie, de moyens matériels et humains au prétexte que les organisations syndicales n'ont pas réussi à obtenir le statut que nous espérons depuis un quart de siècle*3 ?

Faut-il recentrer les activités associatives sur la recherche de terrain, la formation continue, la réflexion sur les pratiques et les échanges entre professionnels ?

La question mériterait d'être posée aux assemblées générales départementales qui vont se réunir bientôt pour préparer le congrès de Marseille (2005).

La fondation d'une fédération des organisations*4 de psychologues dans laquelle chaque association conserverait ses compétences et ses outils spécifiques (revue, journaux, site Internet...) devrait (aurait pu) décharger l'AFPS des contraintes directes de l'engagement corporatif militant et lui permettre de concentrer l'essentiel de ses ressources humaines sur ce qui est sa vocation*5 :

• la réflexion sur la formation (initiale et permanente) et la contribution active à cette formation,

• le développement de la recherche de terrain en développant, par exemple les enquêtes auprès des praticiens sur les réalités de leurs pratiques, les enjeux de ces pratiques aujourd'hui et demain, la mise en oeuvre de pratiques alternatives.

L'exploration de nouveaux terrains*6.

• la multiplication des manifestations scientifiques et professionnelles, notamment par l'organisation de journées annuelles (nationales ou régionales) de la psychologie à l'école

• l'extension et la diversification des publications et des outils de communication avec les psychologues scolaires, les professions voisines, le grand public (site Internet).

JC Guillemard .20/11/2002

notes de bas de page

*1/Fenêtre sur cour, numéro spécial 5/11/2002

*2/ Participation active (des membres du BN) et financière dans la CIR, le groupe des 6 et gros investissement logistique dans la réussite des Etats Généraux de la Psychologie (mars 2001)

*3/ Un peu d'histoire pour les plus jeunes : En 1975, le SPEN -qui s'est récemment fondu dans le SNP- s'est créé par une scission de l'AFPS à qui les sécessionnistes reprochaient de ne pas assez défendre les intérêts matériels des psychologues scolaires que les syndicats d'enseignants délaissaient (à cette époque, le SNI-Syndicat National des Instituteurs et la FEN -Fédération de l'Education Nationale -pour l'essentiel)

*4/ Mais cette Fédération (FFPP) n'a pas convaincu à l'époque , l'AFPS et les principales organisations représentatives de s'y associer (Note de 2017 JCG) qui ont préféré se regrouper autour de la SFP.

*5/ Dans le N°4 d'Echanges (mars 1988) j'écrivais un éditorial où je soulignais ce qui caractérisait la spécificité de l'AFPS

*6/ Le projet de la société Ephéméris sur les chantiers scolaires auquel l'AFPS pourrait s'associer ouvre une piste innovante en écologie psychologique et ergonomie scolaire.